



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Principe du classement :

Seules les meilleures victoires, en nombre limité, sont prises en compte pour chaque compétiteur.

Le nombre de victoires prises en compte pour un compétiteur est fonction :

- de son classement à l'échelon calculé ;

- du bilan V-E-2I-5G.

- V = nombre de victoires (victoires par w.o. et bonus championnats compris) ;
- E = nombre de défaites à échelon égal (défaites par w.o. non comprises) ;
- I = nombre de défaites à 1 échelon inférieur (défaites par w.o. non comprises) ;
- G = nombre de défaites à 2 échelons inférieurs (à partir du troisième, chaque w.o. est considéré comme une défaite à deux échelons inférieurs).

Le tableau ci-après indique non seulement le nombre minimum de points requis à chaque échelon, mais aussi, en fonction du classement du compétiteur, le nombre de victoires de base prises en compte. Si un compétiteur a enregistré moins de victoires que ce nombre, toutes ses victoires seront prises en compte.

NORMES CLASSEMENTS
VALABLES POUR LES CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES *
ANNEE SPORTIVE 2014

ECHELON	CLASSEMENT FEMININ		CLASSEMENT MASCULIN	
	Bilan minimum à l'échelon	Nbre de victoires de base prises en compte	Bilan minimum à l'échelon	Nbre de victoires de base prises en compte
40	-	-	-	-
30/5	6	6	6	6
30/4	70	6	70	6
30/3	120	6	120	6
30/2	170	6	170	6
30/1	210	6	210	6
30	260	8	280	8
15/5	290	8	300	8
15/4	300	8	310	8
15/3	310	8	320	8
15/2	330	8	340	8
15/1	350	8	370	8
15	400	9	430	9
5/6	400	9	430	9
4/6	430	9	430	9
3/6	490	10	460	10
2/6	550	11	490	10
1/6	600	12	540	11
0	650	14	600	12
-2/6*	740	15	750	15
-4/6*	750	16	850	17
-15*	800	17	950	19
-30*	850	17	1000	20
Promotion*	910	19	1100	22
1ère série	-	-	-	-

*Ces normes des échelons négatifs s'appliqueront au classement intermédiaire de juin 2014, mais seront modifiées pour le classement de fin d'année (octobre 2014) suite à la réforme de la numérotation des 60 meilleures joueuses françaises et des 100 meilleurs joueurs français.

Au nombre de victoires prises en compte viennent éventuellement s'ajouter des victoires supplémentaires, ou au contraire se soustraire une ou plusieurs victoires.

ANNEE SPORTIVE 2014 : CLASSEMENTS		
	V-E-2I-5G	NOMBRE DE VICTOIRES A AJOUTER OU A SOUSTRAIRE
4ème Série	de 0 à 4	+1
	de 5 à 9	+2
	de 10 à 14	+3
	de 15 à 19	+4
	de 20 à 24	+5
	25 et plus	+6
3ème série	de 0 à 7	+1
	de 8 à 14	+2
	de 15 à 22	+3
	de 23 à 29	+4
	de 30 à 39	+5
	40 et plus	+6
2ème série positive (de 15 à 0)	-41 et moins	-3
	de -31 à -40	-2
	de -21 à -30	-1
	de -1 à -20	0
	de 0 à 7	+1
	de 8 à 14	+2
	de 15 à 22	+3
	de 23 à 29	+4
	de 30 à 39	+5
	40 et plus	+6
2ème série (négatifs et Promotion)	-81 et moins	-5
	de -61 à -80	-4
	de -41 à -60	-3
	de -31 à -40	-2
	de -21 à -30	-1
	de -1 à -20	0
	de 0 à 9	+1
	de 10 à 19	+2
	de 20 à 24	+3
	de 25 à 29	+4
	de 30 à 34	+5
	de 35 à 44	+6
	45 et plus	+7
Sanction : 2ème série (de 15 à Promotion)	-100 et moins	Descente d'un échelon par rapport au classement calculé